



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 01902

Numéro SIREN : 552 044 992

Nom ou dénomination : POMONA

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2015 sous le numéro de dépôt 31692

Extrait de la
DELIBERATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2015



Le 22 septembre 2015 à 14h30, les Membres du Conseil de Surveillance de la Société POMONA se sont réunis au siège social sur convocation, qui leur en a été faite par Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, par lettre en date du 15 septembre 2015.

Sont présents et ont émarginé le registre de présence en entrant en séance :

- Monsieur Hugues DEWAVRIN, Président,
- Monsieur Gérard HIGUINEN, Vice-Président,
- Madame Carole DEWAVRIN,
- Monsieur Olivier BENOIST,
- Monsieur Jean-Baptiste DEWAVRIN,
- Monsieur Patrick DEWAVRIN,
- Monsieur Bertrand HIEAUX,
- Monsieur Stanislas LEPOUTRE
- Monsieur Hervé VALENTIN.

La totalité des membres étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Madame Jacqueline FOUCARD a été convoquée en sa qualité de Représentante du Comité Central d'Entreprise et assiste à la réunion.

Monsieur Philippe BARBIER, Président du Directoire assistant à la réunion.

Monsieur Jacques-Olivier BOUDIN est désigné comme Secrétaire pour la présente réunion.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Démission d'un membre du Conseil de surveillance ;

-I-

Le Président informe le Conseil, que Monsieur Stanislas LEPOUTRE a fait savoir qu'il souhaitait pour convenances personnelles que son mandat au sein du Conseil prenne fin le 30 septembre 2015.

Le Conseil rend hommage à Monsieur Stanislas LEPOUTRE entré dans le Groupe en 1975.

Le Président rappelle, en insistant sur son parcours exceptionnel dans le Groupe, qu'avant de rejoindre notre Conseil en 2006, Monsieur Stanislas LEPOUTRE avait été nommé Directeur Général en 1977, et ensuite Président du Directoire en décembre 1980, fonction qu'il occupera jusqu'en mars 1999.

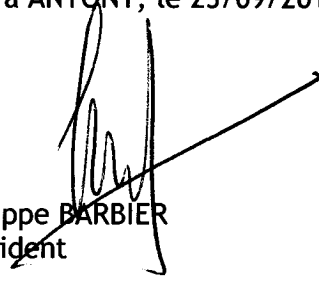
Le Conseil de surveillance remercie Monsieur Stanislas LEPOUTRE de sa contribution aux travaux du Conseil et prend acte de sa démission au 30 septembre prochain de son mandat de Membre du Conseil de surveillance.

★ ★
★

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et un Membre du Conseil.

Extrait certifié conforme à l'original
Fait à ANTONY, le 23/09/2015


Philippe BARBIER
Président